

Site de Tilloy-les-Mofflaines
Formation continue
Formation certifiante de niveau 4
Formation en blocs de compétences
RNCP37560

Brevet Professionnel Éducateur Canin

Public :

Personne souhaitant développer ses compétences dans le domaine de l'éducation canine et créer son entreprise d'éducation canine.

Objectifs visés :

Être capable de :

- Se situer en tant que professionnel dans le domaine de l'éducation canine.
- Préparer les prestations d'éducation canine.
- Assurer le fonctionnement de l'entreprise.
- D'éduquer un chien.
- Apprendre à éduquer.

Conditions d'admission, prérequis :

Être âgé de 18 ans.

Modalités d'accès :

Entretien - Test de positionnement.

Délais d'accès :

Nous consulter, selon calendrier.

Durée de l'action et modalités d'alternance :

1 an.

580 heures de formation et 420 heures en entreprise.

Modalités et moyens pédagogiques :

Une formation basée sur des pratiques professionnelles : assurée par des formateurs techniques ainsi que des professionnels de la branche (apport théorique, étude de cas, etc.).
Présence de chiens d'apprenants mais aussi de particuliers.
Stages en entreprise.

Un accompagnement personnalisé :

- Individualisation des parcours (selon test de positionnement, VAA, VAE),
- Cours individuel et en collectif,
- Accompagnement de chaque stagiaire par le formateur référent de la formation,
- Autoformation, formation en distanciel,
- Accompagnement possible par un formateur référent des personnes en situation de handicap et/ou en difficulté.

Des locaux adaptés :

- Plateaux techniques : espaces dédiés à la mise en pratique,
- Centre de Documentation et d'Information,
- Centre De Ressources,
- Salles informatiques,
- Accès PMR.

Contenu de la formation

Capacités professionnelles et techniques :

C 1. Se situer en tant que professionnel dans le domaine de l'éducation canine.

Développer une culture professionnelle en lien avec le vivant.

Se positionner en tant que professionnel de l'éducation canine.

C 2. Préparer les prestations d'éducation canine.

Élaborer une proposition d'éducation canine.

- Analyse de la demande du client.
- Évaluation du comportement du chien et de sa relation avec le propriétaire.
- Contractualisation d'un accompagnement d'éducation canine.

Organiser le travail.

- Planification des activités.
- Organisation matérielle et logistique d'un atelier.
- Prospection de sites publics de promenade.

C 3. Assurer le fonctionnement de l'entreprise.

Assurer le suivi administratif et budgétaire de l'entreprise.

- Facturation.
- Suivi administratif.
- Suivi de trésorerie.

Communiquer sur l'entreprise et ses activités.

- Actualisation du site internet.
- Alimentation des réseaux sociaux.
- Interactions au sein d'une communauté en ligne.

C 4. Éduquer un chien

Éduquer un jeune chien.

Rééduquer un comportement réactionnel.

Éducation au rappel – Promenade du chien – Jeux – Régulation d'un comportement.

C 5. Apprendre à éduquer

Accompagner le binôme propriétaire/chien en séances individuelles.

- Réalisation d'un accompagnement au domicile.
- Séance individuelle sur terrain d'éducation.
- Séance individuelle en milieu urbain.

Mettre en œuvre des séances collectives d'éducation canin.

- Promenade collective.
- Atelier thématique.

UCARE :

« S'adapter à des enjeux professionnels particuliers »

Dispositif d'évaluation de l'action :

Entretiens d'explicitation.

Validation du diplôme :

Validation des unités capitalisables et de l'UCARE.

Les acquis scolaires et professionnels des candidats peuvent être validés à l'entrée en formation.

Les capacités obtenues restent valables à vie jusqu'à l'obtention de la totalité du diplôme

Tarifs :

Nous consulter.

Financements :

Région, France Travail, CPF, OPCO, Transition Pro, personnel.

Rémunération :

Selon statut du stagiaire, nous consulter.

Débouchés :

Cette formation amène principalement à créer son entreprise d'éducation ou de rééducation canine. Elle peut aussi permettre de travailler dans la filière canine : vendeur en animalerie, agent de chenil (élevage, pension, refuge), sociétés de sécurité.

Poursuite de formation possible :

Modules spécifiques.

Contact :

Secrétariat : cfppa.arras@educagri.fr – Tél. : 03 21 60 73 10

Renseignements pratiques :

- Restauration.
- Possibilité hébergement (à l'extérieur du site).
- Lignes de bus, gare SNCF.

Certificateur : Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37560/>

Echéance : 31/08/2028